

VILLE D'HYÈRES

RAPPORT

SUR LA SITUATION
EN MATIÈRE DE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

2020



VILLE D'HYÈRES
LES PALMIERS

SOMMAIRE

INTRODUCTION	P 3
---------------------------	------------

FINALITÉ 1

Lutte contre le changement climatique	P 5
---	------------

FINALITÉ 2

Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	P 12
--	-------------

FINALITÉ 3

Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations	P 22
---	-------------

FINALITÉ 4

Épanouissement de tous les êtres humains	P 30
--	-------------

FINALITÉ 5

Transition vers une économie circulaire	P 36
---	-------------

TABLEAUX :

Indicateurs de suivi de l'action de la commune d'Hyères en termes de développement durable	P 42
--	-------------

INTRODUCTION



LE TERRITOIRE HYÉROIS EN QUELQUES CHIFFRES

**56 799 habitants - 9^e commune au plan Régional
3^e au plan Départemental - 180 km de littoral**

13 238 hectares

Domaine public : 462 ha

Zones agricoles : 3 363 ha

Zones boisées : 6 308 ha

Zones urbaines : 2 191 ha

Zones de plans d'eau : 53 ha

Zones de sports, campings et divers : 429 ha

LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le développement durable se définit comme un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. C'est une incitation à penser une croissance responsable en l'inscrivant dans une perspective de long terme et en intégrant les contraintes écologiques et sociales.

À l'échelle internationale, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté en 2015, un programme de développement durable à l'horizon 2030, nommé « Agenda 2030 ».

- Éradication de la pauvreté
- Sécurité alimentaire et agriculture durable
- Santé et bien-être
- Éducation de qualité
- Égalité entre les femmes et les hommes
- Eau propre et assainissement pour tous, gestion durable des ressources en eau
- Énergies propres et d'un coût abordable
- Travail décent et croissance économique durable
- Infrastructures résilientes, industrialisation durable et innovation
- Réduction des inégalités
- Villes et communautés durables
- Consommation et production responsables
- Lutte contre les changements climatiques
- Gérer durablement les ressources marines
- Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres
- Paix, justice et institutions efficaces
- Partenariats pour la réalisation des objectifs

- Les enjeux et défis,
- Les orientations du gouvernement français,
- Les mesures mises en œuvre, dans un esprit de partage d'expériences.

- La lutte contre le changement climatique
- La préservation de la biodiversité, des milieux, des ressources
- La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
- L'épanouissement de tous les êtres humains
- La transition vers une économie circulaire

Ce rapport s'inscrit dans le contexte pandémique de la Covid-19 dont les conséquences ont permis de démontrer la capacité d'adaptation de la population Hyéroise. Dictées par les contraintes sanitaires, de nombreuses actions mises en place par la municipalité ont dû être revues à la baisse ou même simplement annulées.

FINALITÉ 1

Lutte contre le changement climatique

LA QUALITÉ DE L'AIR À HYÈRES

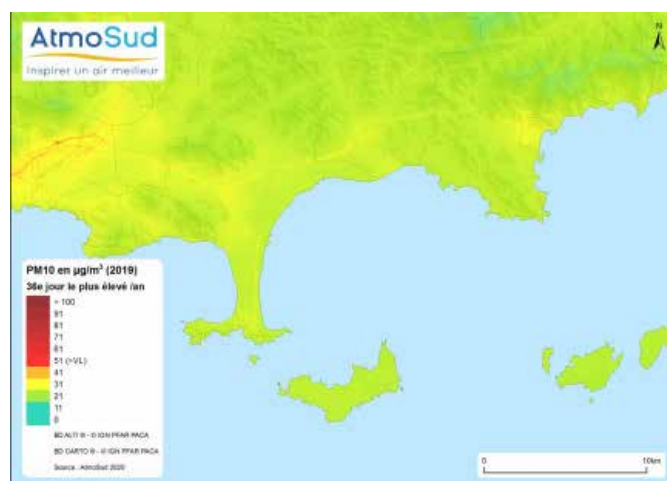
La pollution de l'air est tracée notamment grâce à 3 polluants indicateurs des enjeux de la région PACA : dioxyde d'azote (NO₂), particules fines (PM 10) et ozone (O₃). Les outils de surveillance (mesures et modélisations) ont permis de construire un indice synthétique de l'air à fine échelle sur l'ensemble du département varois.

Ces cartes synthétiques permettent de qualifier les zones ayant un niveau d'exposition à ces polluants plus ou moins élevés. Quel que soit l'année, le principal enjeu de qualité de l'air dans la métropole toulonnaise est situé en proximité des axes routiers à fort trafic.

Dans le centre urbain dense d'Hyères, l'indice d'exposition oscille selon les années. L'évolution des émissions locales (résidentiel/trafic), les apports extérieurs (particules désertiques, ozone en provenance des Bouches-du-Rhône) combinés aux spécificités météorologiques de chaque année conduisent à ces variations.

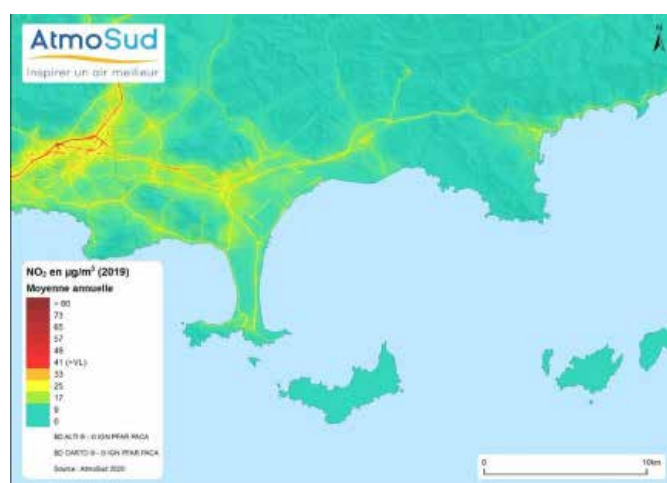
Hyères montre des indicateurs d'exposition plus marqués sur les axes routiers et dans le centre urbain dense. Globalement, la situation s'améliore depuis plusieurs années.

Les particules sont des polluants atmosphériques dont la composition est hétérogène. Elles comprennent un mélange complexe de substances organiques et minérales en suspension dans l'air, sous forme solide et/ou liquide. Ces particules sont de taille, de composition et d'origine diverses. Leurs propriétés se définissent en fonction de leur diamètre aérodynamique appelé taille particulaire.



Carte 2019 : Particules fines PM10

La fraction thoracique des particules appelée PM10 sont des particules de diamètre aérodynamique inférieur à 10 µm (micromètres).



Carte 2019 : Particules fines PM10

Le NO₂ (dioxyde d'azote) est un polluant dont l'origine principale est le trafic routier, issu de l'oxydation de l'azote atmosphérique et du carburant lors des combustions à très hautes températures.

LE PLAN CLIMAT

La lutte contre le changement climatique figure parmi les objectifs de développement durable de la Ville d'Hyères.

Ainsi, l'action de la Commune sur l'intégration des enjeux « air-énergie-climat » est menée à deux niveaux :

- À l'échelle du fonctionnement interne de la collectivité, c'est-à-dire sur le patrimoine bâti communal ainsi que sur les compétences de la Ville. Il s'agit du Plan Climat communal approuvé par le Conseil Municipal en avril 2017.

- À l'échelle intercommunale, c'est à dire l'intégration de ces enjeux dans les activités hébergées sur le territoire (activités économiques, habitat, collecte et traitement des déchets, consommation durable des habitants...). Il s'agit du Plan Climat Air Energie Territorial porté par la Métropole TPM, dont la Ville est partenaire.

Dans son Plan Climat, la Ville souhaite se rapprocher des objectifs nationaux et régionaux en matière énergétique, climatique et d'amélioration de la qualité de l'air à différents horizons temporels :

- ◆ Réduire de 20% ses émissions de Gaz à Effet de Serre à l'horizon 2020, de 40% à l'horizon 2030 et de 75% à l'horizon 2050 (par rapport à 2012) ;

- ◆ Réduire les consommations énergétiques finales des bâtiments de la collectivité de 38 % à l'horizon 2020 (par rapport à 2012) et de 50% à l'horizon 2050 (objectifs d'efficacité énergétique de la France pour le secteur du bâtiment) ;

- ◆ Diminuer de 30% la consommation d'énergie fossile (bâtiments et parc automobile) en 2030 (par rapport à 2012) ;

- ◆ Réduire la dépendance de la collectivité aux énergies fossiles en portant à 32% la part d'énergie renouvelable dans la consommation d'énergie finale à l'horizon 2030 ;

- ◆ Réduire la vulnérabilité des activités de la collectivité aux changements climatiques ;

- ◆ Prévenir et réduire la pollution atmosphérique liée aux déplacements quotidiens des agents et des élèves de la Ville.

Pour atteindre ces objectifs ambitieux, 45 actions ont été définies en concertation avec les services municipaux à travers 5 axes stratégiques :

Axe A - Améliorer la politique énergétique de la collectivité

Axe B - Favoriser les déplacements responsables des agents et des élèves

Axe C - Développer les achats et la consommation responsables

Axe D - Renforcer les mesures d'adaptation

Axe E - Communiquer et piloter le Plan Climat.

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

■ Le dispositif « Bien chez soi »



Dans le cadre de l'animation de ses politiques publiques en matière d'habitat et d'environnement, la Métropole déploie

depuis la fin d'année 2017 une nouvelle stratégie d'intervention contribuant à améliorer le confort des occupants mais également à dynamiser la filière professionnelle de la rénovation et le tissu économique local.

Pour ce faire, la Métropole TPM s'appuie sur un opérateur, CITEMETRIE, qui accompagne techniquement et administrativement l'ensemble des porteurs de projets (individuel et copropriétés) souhaitant conduire des travaux d'amélioration ou de rénovation de leur habitat. Avec le dispositif BIEN CHEZ SOI, animé par CITEMETRIE, la Métropole innove en matière de service public proposé aux Hyérois.

Exemples de services proposés :

- ◆ Diagnostic technique complet des besoins
- ◆ Étude financière d'un projet adapté
- ◆ Montage administratif et suivi des dossiers de demande d'aide financière
- ◆ Aide à la demande et à l'analyse des devis
- ◆ Accompagnement dans la mise en location d'un logement

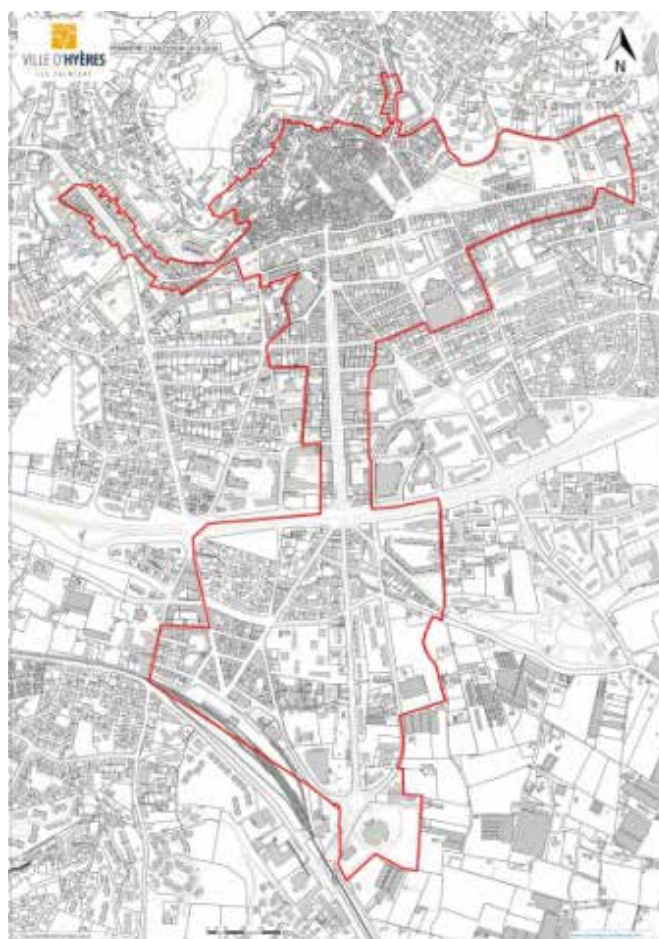
■ L'OPAH-RU : 2018-2023

Depuis plusieurs années, la Ville d'Hyères est engagée dans une démarche de renouvellement urbain de son centre-ville qui se traduit par l'opération Cœur de Ville, initiée depuis 1994 et ciblant essentiellement le centre historique.

La Métropole Toulon Provence Méditerranée en sa qualité de maître d'ouvrage, la Ville d'Hyères et leurs partenaires (ANAH, Département du Var, Région Sud-PACA, CAF 83) se sont engagés dans une 5^e Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Renouvellement « CœurS de Ville », pour une durée de 5 années (de 2018 jusqu'à fin 2023).

Le nouveau périmètre a triplé par rapport au précédent (de 30 hectares à 100 ha). En effet, celui-ci s'étire au sud vers le quartier de la gare en passant par l'Avenue Gambetta pour cibler les copropriétés fragiles et dégradées ainsi que les propriétaires occupants ; et à l'est vers le quartier Chateaubriand pour traiter des îlots d'habitat indigne.

En 2020, 36 logements de propriétaires occupants et 63 logements de propriétaires bailleurs ont été concernés par le dispositif OPAH-RU, soit près de 99 dossiers suivis par l'opérateur Var Aménagement Développement.



■ Les grands enjeux du renouvellement urbain

- ◆ La lutte contre l'habitat indigne et la forte dégradation du bâti,
- ◆ La lutte contre la précarité énergétique, notamment pour les ménages résidents,
- ◆ L'amélioration des conditions de vie des propriétaires occupants, le soutien aux propriétaires occupants en situation de handicap ou vieillissant pour l'adaptation de leur logement,
- ◆ Un accompagnement pour les copropriétés dégradées ou fragiles,
- ◆ La production de logements locatifs privés, adaptés à la demande locative,
- ◆ La préservation du patrimoine et le traitement de façades dans le cadre de campagnes de ravalement de façades

■ La rénovation énergétique des bâtiments communaux

La ville poursuit ses efforts en matière de rénovation énergétique notamment sur ses écoles avec l'installation d'une pompe à chaleur à l'école Godillot et la rénovation du logement situé à l'école Jacques Prévert. Le site situé stade André Vérant a bénéficié également d'installation de fenêtres double vitrage.

DES AMÉNAGEMENTS À DIMINUTION ENVIRONNEMENTALE

■ La requalification de l'avenue Decugis

La requalification de l'ensemble de l'avenue Decugis permet d'intégrer côté ouest, une voie partagée (piétons et cyclistes) de 2.5 m de large en stabilisé renforcé sur l'ensemble du linéaire de la voie, faisant la liaison entre le centre-ville et le boulevard du front de mer. Cette voie partagée favorise l'usage des modes doux de manière sécurisée tout en créant des espaces conviviaux (bancs, aires de repos) le long de ce parcours.

Ce chantier s'inscrit dans les enjeux environnementaux car la Ville et la Métropole ont opté pour une solution bas carbone innovante développée par le groupe Eiffage consistant à remplacer le bitume existant par des liants végétaux.



- ◆ L'éclairage public a été rénové et un éclairage solaire sera ajouté au carrefour avec le chemin Petit Traversier du Plan.
- ◆ L'ensemble des arrêts de bus ont été mis aux normes PMR.
- ◆ Les réseaux aériens ont été en partie enfouis.
- ◆ La traversée de l'Ayguade est davantage sécurisée.
- ◆ Le réseau pluvial est amélioré.
- ◆ Le caractère paysager de la voie a été préservé et mis en valeur.

■ L'aménagement de l'entrée des Salins

Une voie verte a également été réalisée au bord du boulevard du front de mer, ce qui favorise les modes de déplacement doux entre l'Ayguade et les Salins.



L'USAGE DU VÉLO À HYÈRES

■ La place du vélo à Hyères

La Ville compte environ 40 kilomètres d'itinéraires cyclables : 32 kms de pistes et bandes cyclables et 7,5 kms de voies partagées. Les projets de pistes cyclables sont désormais réalisés par le siège de TPM, en relation avec l'AUDAT qui a défini le Schéma Directeur des Aménagements Cyclables, approuvé en mai 2019.

Actuellement, la Ville compte environ 130 supports vélos. En effet, en 2019, toutes les plages et les gymnases ont été équipés de stationnements vélos. Une réflexion a eu lieu en septembre 2019 en concertation avec le CIL Gambetta et le CIL de la Haute Ville, au sujet des besoins en aménagement d'accroches vélos sur l'hypercentre.



Consécutivement à ce travail, des arceaux à vélos ont été installés sur les places Saint Paul, Oustaou Rou, République et l'avenue Lyautey. Au vu de l'essor commercial des vélos à assistance électrique, les racks à vélos existants semblaient obsolètes ; ils ont donc été remplacés par un système d'arceaux, pour des raisons pratiques et pour apporter plus de sécurité aux usagers.

■ Le nouveau plan vélo, édition 2020-2021

Le nouveau plan vélo -édition 2020-2021- est désormais disponible gratuitement dans toutes les mairies et offices de tourisme de

la Métropole, ainsi qu'en téléchargement sur le site Internet www.metropletpm.fr. Édité par TPM dans le cadre de ses actions de promotion en faveur des déplacements en mode doux, il est destiné à les faciliter à vélo pour l'ensemble des habitants au sein du territoire. Cette édition propose donc de découvrir l'ensemble des itinéraires et pistes cyclables des villes de Hyères, La Garde/La Valette-du-Var, La Seyne-sur-Mer et Toulon centre : au total cela représente 286 km de pistes cyclables.

Il offre également de nombreuses informations utiles aux cyclistes : emplacements des parcs à vélo, des lieux culturels et touristiques à ne pas rater, les règles de sécurité... mais aussi les bons plans comme l'aide à l'achat d'un Vélo à Assistance Électrique (VAE) proposé par TPM.

Petite nouveauté : une carte numérique est désormais accessible par QR Code. Elle permet à chacun de se géolocaliser et de trouver facilement tous les services alentours (points d'eau, réparateurs vélo).

■ L'acquisition de vélos à assistance électrique par la police municipale

La police municipale a réceptionné 2 vélos électriques permettant aux agents de bénéficier d'une grande capacité d'autonomie et d'élargir leur rayon d'action. Outre l'intérêt écologique, ces équipements facilitent la mobilité des policiers dans des zones d'intervention où la circulation des véhicules reste difficile et augmentent ainsi leur rapidité d'intervention.

LES BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Afin d'inciter la population à diminuer son empreinte carbone et faciliter la transition vers l'utilisation de véhicules propres,

3 bornes doubles de recharge pour véhicules électriques ont été déployées sur la commune en 2020.

En complément des 4 bornes municipales en fonctionnement sur le port St Pierre, 3 bornes ont été installées et sont opérationnelles sur la place Versin, la place des pêcheurs aux Salins, et le parking de l'Espace 3000.

Initialement prévues en 2020 mais retardées à cause des contraintes sanitaires, 16 nouvelles bornes doivent être installées et mises en service en 2021 en centre-ville et sur les fractions de la commune.

LES SESSIONS D'ÉCOCONDUITE

Afin de réduire l'impact du véhicule thermique, cette formation d'écoconduite à destination des agents permet de diminuer les consommations de carburants et de prolonger la durée de vie des véhicules. De plus, l'écoconduite peut être adoptée sur tous les véhicules, de la voiture de service à l'électrique, en passant par les poids lourds. Compte tenu de la crise sanitaire, aucune session n'a pu être réalisée en début d'année 2020. Seules 3 sessions de 12 personnes ont été programmées en fin d'année, totalisant 36 participants pour l'année 2020.

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Dans la perspective de diminuer sa consommation d'énergie fossile, la commune étudie la possibilité de se tourner vers des énergies moins carbonées, comme l'électricité solaire. Un éclairage solaire a été installé sur le port Auguier. Deux études de faisabilité d'installation de panneaux photovoltaïques sont en cours sur deux sites municipaux : l'école Excelsior et le complexe aquatique. En ce qui concerne les mesures de transformation des modes d'éclairage, le Forum du Casino est désormais entièrement éclairé par des ampoules LED.

LA SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

En raison de la situation sanitaire liée au COVID-19, la Semaine Européenne du Développement Durable a été reportée exceptionnellement du 18 septembre au 8 octobre, sur trois semaines, avec un temps fort du 20 au 26 septembre 2020.

La Semaine Européenne du Développement Durable a pour objectifs de promouvoir le développement durable, de sensibiliser le plus grand nombre à ses enjeux et de faciliter une mobilisation concrète. Elle répond aux 17 objectifs de Développement Durable de l'Agenda 2030 (ODD).

Le Ministère de la Transition écologique et solidaire encourage tous les acteurs – citoyens, associations, collectivités, entreprises à se mobiliser. Il s'agit de prouver à travers des projets nombreux et variés, que nous pouvons tous être acteurs et contribuer à l'atteinte des 17 objectifs de Développement Durable.

Le mois de septembre 2020 a été un moment fort de mobilisation sur les enjeux de développement durable. Il a aussi été marqué par le cinquième anniversaire de l'adoption de l'Agenda 2030 par l'ONU, le 25 septembre 2020.



FINALITÉ 2

Préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources



Projet de réaménagement du port de la Tour fondue

LA PRÉSERVATION DE LA PRESQU'ÎLE DE GIENS ET DES SALINS

■ L'Opération Grand Site

L'Opération Grand Site, dont l'animation est assurée par la Métropole depuis le 1^{er} janvier 2019, a passé une étape décisive en 2019 avec la validation du programme d'actions par la Commission Supérieure des Sites, au Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire. **Ce projet s'articule autour de 6 orientations** visant à améliorer les déplacements et l'accueil des visiteurs sur la presqu'île de Giens, valoriser et restaurer le Grand Site, préserver la biodiversité et le littoral, et assurer l'animation de l'OGS. Preuve de la reconnaissance au niveau national, le Réseau des Grands Sites de France a choisi le Grand Site de la Presqu'île de Giens pour accueillir la première rencontre régionale des Grands Sites de France en région Sud.

D'importants travaux prévus dans ce programme d'actions se sont poursuivis en 2020 sur le Grand Site de la presqu'île de Giens et des Salins d'Hyères :

- ◆ Aménagement d'une piste cyclable sur l'avenue Décugis reliant le centre-ville au littoral,

- ◆ Travaux de gestion du cordon littoral des Vieux Salins et désenrochement partiel
- ◆ Réaménagement du port de la Tour Fondue.

D'autres projets sont actuellement en cours d'études et devraient être concrétisés prochainement :

- ◆ Création d'une voie douce de découverte (piétonne et cyclable) dans les salins des Pesquiers
- ◆ Travaux de requalification de la place Saint Pierre, cœur du village de Giens,
- ◆ Mise en place d'une navette sur la route du sel
- ◆ Création d'une digue sous-marine pour la protection du tombolo ouest,
- ◆ Création d'une butée de pied pour la protection du trait de côte du Ceinturon,
- ◆ Restauration du Fort du Pradeau et ouverture au public d'une Maison du Parc.

La sensibilisation par le biais du concours photos

Dans le cadre de l'Opération Grand Site (OGS), la ville d'Hyères et la Métropole ont organisé l'édition 2020 du concours photos entre le 19 septembre et le 30 novembre dernier sur le thème « les paysages du Grand

Site de la Presqu'île de Giens et des Salins d'Hyères ». L'objet de ce concours, proposé chaque année depuis 2017, est de valoriser et de faire découvrir le patrimoine naturel et culturel sur le territoire du Grand Site par le biais de la photographie.



© L'Almanarre, François Juennard

Pour cette édition, les catégories retenues étaient : Mon paysage préféré du Grand Site / Le Grand Site en Noir et Blanc / Mauvais Temps sur le Grand Site / Paysage insolite du Grand Site. Plus de 300 photos ont été reçues par mail. Parallèlement, un concours Instagram a été lancé sur les réseaux sociaux, où plus de 200 clichés ont été postés. Les photos gagnantes sont ex-

posées sur les grilles de l'avenue Joseph Clotis jusqu'au 1^{er} avril 2021.

LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DES PLAGES, DES EAUX DE BAINADE ET DES PORTS

■ Le label Pavillon Bleu

La ville a obtenu le Pavillon Bleu pour 4 de ses plages et 2 de ses ports.

Cette distinction marque la qualité environnementale de la gestion du littoral par la ville et constitue un vecteur d'attractivité touristique très important.

Les plages et ports labellisés :

- ◆ La plage de l'Almanarre Nord,
- ◆ La plage de la Bergerie,
- ◆ La plage du port Pothuau Les Salins,
- ◆ La plage du Ceinturon Est - L'Aiguade,
- ◆ Le port Saint-Pierre,
- ◆ Le port de la Madrague.



En se rendant sur un **site bénéficiant du label « Pavillon Bleu »**, les usagers disposent d'un certain nombre d'équipements permettant de minimiser les impacts de la fréquentation touristique, d'une eau de baignade de qualité, d'une sécurité assurée, et d'une accessibilité à la baignade pour tous.

■ La certification de la qualité des eaux de baignade

La ville d'Hyères s'est engagée dans une démarche de certification de la qualité des eaux de baignade depuis 2015, afin de répondre aux exigences de la directive eau de baignade 2006.



Plage de l'Almanarre

Les conclusions de l'audit 2020 (*) démontrent que le système de gestion de la qualité des eaux de baignade est bien maîtrisé par la ville d'Hyères, qui s'engage à poursuivre ses actions pour améliorer la qualité de l'eau et informer largement le public, afin de protéger la santé des baigneurs.

** Les analyses réglementaires engagées par le Préfet du Var et réalisées par l'Agence Régionale de Santé (ARS) sont complétées par la Métropole TPM avec un système rapide de gestion de contrôle des eaux de baignade.*

■ Sensibilisation avec la campagne régionale INF'EAU MER

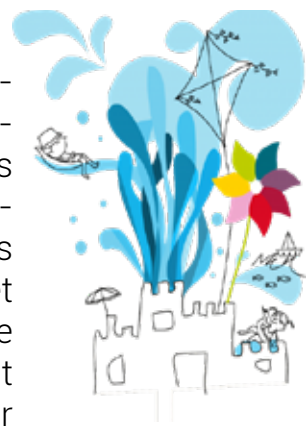
Au regard de l'augmentation de la population estivale et afin de préserver ses plages, la Commune a rejoint la campagne régionale Inf'Eau Mer pour sensibiliser les locaux comme les vacanciers, aux gestes simples

et respectueux du milieu marin. Pour ce faire, l'agent en charge du développement durable de la commune et l'association des Amis de la Presqu'île de Giens ont sillonné les plages :

- ◆ des Salins
- ◆ de l'Aiguade
- ◆ de l'Almanarre Nord
- ◆ de La Bergerie

Cette année, les campagnes ont mis particulièrement en lumière les thématiques des protections solaires et leurs impacts sur la santé et l'environnement.

Le public a eu également l'occasion d'exprimer son point de vue sur la qualité des plages en répondant à un questionnaire afin de connaître la perception de l'environnement des usagers de la place et d'aider à une meilleure gestion du littoral.



■ La certification « ports propres »

La commune d'Hyères s'est engagée dans la démarche de gestion environnementale portuaire Ports Propres en 2015. Depuis, les diagnostics de la situation environnementale des 4 ports de plaisance d'Hyères (Sain-Pierre, La Capte, L'Aiguade, Auguier) ont été finalisés.



La certification « Ports Propres » traduit la volonté des gestionnaires de ports à prendre des engagements concrets pour lutter pour la préservation des milieux aquatiques et le développement durable des activités littorales et maritimes.

Le port Saint-Pierre a donc engagé un certain nombre de travaux afin de répondre à la conformité du label. Ainsi, des travaux ont été effectués au niveau de la zone du système d'évacuation des eaux et du système de captation. La zone de carburant du port St Pierre a également fait l'objet de modifications afin d'atteindre la conformité ICPE.

Un exemple concret : le mouillage propre à la base nautique

Durant la saison estivale, le service des sports a proposé des activités nautiques nécessitant l'accompagnement d'embarcation de sécurité de type semi-rigide de 5 mètres.

Auparavant, l'amarrage des 2 embarcations se faisait en jetant l'ancre du bateau près de la plage. Pour cette année 2020, la base nautique a fait l'expérience d'installer 2 ancres à vis réduisant ainsi l'impact écologique.

Les agents techniques de la base nautique ont confectionné le dispositif du mouillage de manière à éviter le frottement de l'ancre au sol, et privilégier l'amortissement du mouillage par un système de ressort.

LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE DES ESPACES VERTS

■ Le label « villes et villages fleuris »

La Ville conserve ses 4 fleurs auprès du conseil national des villes et villages fleuris. Neuf villes seulement en région Sud sont titulaires de ce label dont 4 seulement dans



le Var. Hyères est la seule représentante de la Métropole TPM à disposer de ce titre qui résulte du travail quotidien de fleurissement des équipes du service Agriculture Espaces Verts et du soin apporté au patrimoine arboré ainsi qu'à l'aménagement des espaces publics.

■ L'action « zéro phyto »

La ville d'Hyères a généralisé l'arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires, dont la réduction drastique avait déjà été amorcée depuis de nombreuses années au sein des jardins et espaces verts.

Cependant, une réflexion globale a été mise en place au travers de tests d'enherbement et de plantations de vivaces couvre-sols, qui viendront peu à peu « contenir » la pousse de l'herbe et embellir ces sites. Parallèlement, la végétalisation des pieds d'arbres a été initiée dans la ville.



Les insecticides de synthèse ont été progressivement remplacés par l'utilisation d'insectes auxiliaires. Des plantes répulsives sont testées pour freiner l'installation de colonies de pucerons.

La lutte contre la chenille processionnaire s'opère avec un traitement biologique complété d'un échenillage manuel.

DES AMÉNAGEMENTS RÉCENTS POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ

■ Les étangs de Sauvebonne

En 2019, la ville rachetait les étangs de Sauvebonne dans le but de protéger cette zone humide de plus de 10 hectares, comprenant un réseau d'étangs à roselières, des prairies ouvertes et des zones boisées, avec l'aide et les conseils de la Ligue Protectrice des Oiseaux PACA. L'objectif était de labelliser ce site en Refuge LPO et de mettre en valeur ce réservoir de biodiversité en vue de lui donner de la visibilité auprès du grand public en assurant un transfert de connaissances.

Ce Refuge LPO a été inauguré le samedi 1^{er} février 2020, journée mondiale des zones humides, aux étangs de Sauvebonne. Avec la labellisation Refuge LPO, le site fait désormais l'objet d'un projet de valorisation afin de mettre en valeur ce réservoir de biodiversité et sensibiliser le grand public à la protection de nos espaces naturels. Au travers d'une charte, le gestionnaire s'engage à :

- ◆ Créer des conditions propices à l'installation de la faune et de la flore sauvages,
- ◆ Renoncer aux produits chimiques,
- ◆ Réduire l'impact sur l'environnement,
- ◆ Faire du Refuge LPO un espace sans chasse pour la biodiversité,



Durant l'année 2020, la LPO PACA a entrepris de mobiliser différents partenaires dans le but de faire un premier état des lieux (inventaire faune / flore) et d'immiscer une démarche de gestion concertée. Les espèces trouvées confirment la richesse spécifique de cette zone humide : que ce soit au niveau des poissons (anguilles, tanches, carpes,...), des oiseaux (loriot, blongios nain, pic épeichette, rossignols, martin pêcheur,...) ou des insectes (Pacha, diane, hesperie de la malope, trithemis pourpré, naiade au corps vert...), soit 47 espèces de papillons, 27 espèces de libellules, 85 espèces d'oiseaux et 7 espèces de mammifères.

En parallèle, des visites guidées ont été organisées toute l'année (hormis périodes de confinement) pour faire découvrir le site. Ces visites ont accueilli près de 200 personnes.



■ Le jardin de la Banque

Le jardin de la Banque a été entièrement réhabilité. Les arbres et arbustes plantés lors de la création de la Banque ont été conservés (palmiers bleus, citronniers, orangers et grenadiers) et côtoient désormais des arbousiers, des cistes et des romarins. Au centre du jardin de la Banque, se dresse désormais « Le Monument au Chat » d'Oscar Domínguez, autrefois situé dans le jardin cubiste de la Villa Noailles. Ce jardin qui s'inscrit en harmonie avec l'architecture du Musée, devient son prolongement.

■ La végétalisation du parking Arromanches

À l'occasion de son 70^e anniversaire, le Rotary Club d'Hyères a offert 70 arbres à la Ville qui en a assuré la plantation sur le parking Arromanches (situé à l'intersection de l'avenue de l'aéroport, du boulevard de la Marine et de la route de Giens)

Vingt-cinq pins parasols, 40 eucalyptus et 5 filaos participent à la végétalisation de cet espace inauguré jeudi 3 septembre 2020.



■ Les acquisitions foncières de la colline Saint-Jean et des Ourlèdes

En 2020, la Commune a acheté à la SAFER (après préemption à la demande de la Commune) une parcelle d'une surface de 24 516 m², dite Colline St Jean, lieu-dit Saint Jean, classée en Espaces Boisés Classés **dans un but de préservation des espaces naturels.**

La Commune a également fait l'acquisition d'un terrain d'une surface de 40 129 m², route des Vieux Salins, lieu-dit les Ourlèdes. Une partie de cette parcelle devrait être confiée au service des Ports afin de créer une zone de traitement des boues extraites des ports.

LA LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES MOUSTIQUES



Conformément au plan d'action mis en place depuis janvier 2019 et malgré la période de confinement, les agents dédiés à la lutte contre les moustiques ont maintenu leurs missions de réduction des nuisances liées aux moustiques.

■ Les actions mises en place en 2020

- ◆ 143 nouvelles bornes mises en service,
- ◆ 80 diagnostics effectués chez les particuliers,
- ◆ 7 agents dédiés aux missions spécifiques de traitements terrestres,
- ◆ Prélèvements larvaires et traitements plusieurs fois par semaine,
- ◆ Traitements aériens via ULM sur les zones humides, 800 hectares couverts.

Les opérateurs dédiés à cette mission, interviennent sur l'ensemble du territoire :

- ◆ Le Salin des Pesquiers à La Capte,
- ◆ Les zones humides du Palyvestre,
- ◆ L'aéroport, la BAN,
- ◆ Le Monfanguet, l'Ayguade (de la voie Léopold Ritondale à l'Ayguade),
- ◆ Les Vieux Salins, le centre-ville du village des Salins jusqu'à la Londe-les-Maures
- ◆ La vallée du Gapeau,
- ◆ Les Borrels.

Au total, ce sont **près de 349 bornes anti-moustiques qui ont été implantées sur le territoire Hyérois**. En 2020, les captures effectuées par le parc des bornes anti-moustiques ont permis d'éviter l'éclosion de près de 20 000 000 de moustiques femelles qui ont la particularité de piquer.

LA SENSIBILISATION AU TRI SÉLECTIF

■ L'incitation au tri

La Collectivité met différents moyens à la disposition des administrés, les incitant ainsi à participer à la démarche du tri : développement de la collecte sélective en porte-à-porte, installation de points d'apport volontaire (colonnes aériennes ou enterrées).

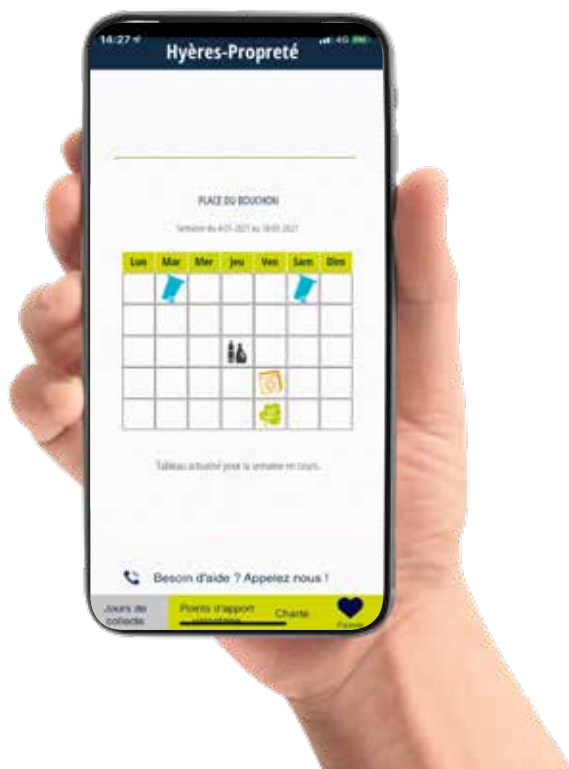
Les administrés qui bénéficient de la collecte sélective des emballages ménagers recyclables en porte-à-porte sont dotés de bacs dont la collecte est assurée par le prestataire privé.

Si le lieu de résidence ne permet pas à l'usager de bénéficier de la collecte sélec-

tive, celui-ci doit utiliser les points d'apport volontaire, répartis sur l'ensemble du territoire Hyérois et collectés par le Syndicat Intercommunal de Transport et de Traitement des ordures ménagères sur l'Aire Toulonnaise (Sittomat).

■ L'application Hyères-Propreté

Hyères Propreté est une application disponible gratuitement sur Appstore et Playstore qui permet de faire connaître les jours de collecte des déchets aux usagers en fonction de l'adresse (géolocalisation ou renseignement d'une adresse) et l'emplacement du point d'apport volontaire le plus proche.



LA SENSIBILISATION AUPRÈS DU PUBLIC JEUNE

■ L'aire terrestre éducative

Inspirées des aires marines éducatives, les aires terrestres éducatives confient la gestion participative à des élèves et leur enseignant d'une petite partie de zone humide, de forêt, de rivière, de parc urbain... Cette démarche a pour but de sensibiliser le jeune public à la protection du territoire mais également de découvrir ses acteurs grâce à un projet pédagogique et écocitoyen.



Cette année, un collectif réunissant la Ville, l'Éducation Nationale, le Parc National de Port Cros et l'association de la Presqu'île de Giens a permis à une classe de CM2 ainsi qu'à une classe Ulis (Gustave Roux) de s'approprier un espace à proximité d'espace 3000 pour y organiser des activités environnementales, le but étant de faire travailler les élèves sur les interactions entre le tissu urbain et les espaces verts.



■ Les actions environnementales dans les centres de loisirs



Dans le cadre des actions proposées au sein des centres de loisirs, le service Jeunesse, en partenariat avec le service Santé, Prévention et Risques a proposé un projet pédagogique sur le thème du Développement Durable. 594 enfants ont pu bénéficier d'activités diverses (sortie bateau, fabrication de peintures végétales, conception d'hôtels à insectes, découverte de la faune et la flore locale au Parc des Chevaliers...).



Des jeux ont sensibilisé les enfants à la richesse de la Méditerranée ainsi qu'au tri et à l'impact des déchets sur la nature. L'économie circulaire a été valorisée au travers des réalisations artistiques des enfants en donnant une deuxième vie aux bouteilles plastiques, bouchons et autres objets destinés à être jetés. Dans la continuité, certains jeunes ont passé leur « permis vélo » pour ensuite pouvoir se déplacer de façon « durable ».

LA SENSIBILISATION PAR DES ÉVÉNEMENTS

■ Le Festival Galathea



En raison du contexte sanitaire, l'édition 2020 de Galathéa qui s'est tenue du 6 au 8 novembre 2020 a été revue à la baisse, mais a su s'adapter aux contraintes. Les expositions photos, axes forts destinés au grand public, ont pu se tenir au sein du parc Olbius Riquier.

Galathea, réellement virtuel

Durant l'événement, les internautes ont pu visionner sur les sites de Galathea et de la Ville d'Hyères 12 des films qui étaient en compétition. Ainsi, Galathea a rayonné dans 29 pays avec pas moins de 4700 visionnages sur le site de Galathea.

S'agissant des scolaires, le livre « Regards sur la Méditerranée » de Nicolas Barraqué a été distribué dans les écoles primaires de la ville pour chaque classe. Cette action a été menée grâce à la ville d'Hyères, au magazine Plongée et à l'Agence de l'Eau.

■ La Fête des salins

La fête des salins a eu lieu le week-end du 19 et 20 septembre 2020 au cœur du sanctuaire biologique le Salin des Pesquiers de 350 ha, propriété du Conservatoire du littoral, géré par Toulon Provence Méditerranée, en partenariat avec le Conservatoire du littoral, le Parc National de Port Cros et la Ligue de Protection des Oiseaux.

Durant ces 2 jours, près de 3500 personnes accueillies au cœur du site, ont pu bénéficier de visites guidées, de tours en calèches sur les sentiers, de stands associatifs et d'expositions dédiées à la culture du sel.

■ La Fête de la Science

L'Association de la Presqu'île de Giens a organisé la Fête de la Science, édition 2020, pour la première fois sur le territoire Hyérois.

Pour cela, un réseau de 15 partenaires locaux a été mobilisé, proposant des actions diverses : animations, conférences, ateliers scientifiques, visite de sites...

La manifestation a débuté le lundi 5 octobre 2020, recevant ainsi des scolaires (CM1/CM2, collèges et lycées) et des centres de loisirs jusqu'au vendredi 9 octobre. Le grand public a pu bénéficier également de sorties et de conférences. Au total, 6 établissements ont participé à la fête de la science soit 400 enfants, et environ 200 personnes grand public.

**fête de
la Science
2020**



FINALITÉ 3

Cohésion sociale et solidarité entre les territoires et les générations

INSERTION DE CLAUSES SOCIALES DANS LES MARCHÉS

La définition du besoin inscrite dans le Code de la commande publique prévoit que :

« *La nature et l'étendue des besoins à satisfaire sont déterminées avec précision avant le lancement de la consultation en prenant en compte des objectifs de développement durable dans leurs dimensions économiques, sociales et environnementales.* »

Le développement durable implique la modification des modes de production et de consommation en introduisant des actions pour que la croissance économique ne se fasse pas au détriment de l'environnement et du social.

Il s'agit de satisfaire les besoins humains et répondre à un objectif d'équité sociale, en favorisant la participation de tous les groupes sociaux sur les questions de santé, logement, consommation, éducation, emploi, culture.

La commune est engagée dans une démarche active avec la Maison de l'emploi TPM afin de prévoir des clauses d'insertion sociale dans les marchés publics. Ces clauses ont pour effet d'imposer à l'entreprise titulaire de réaliser, parmi les heures de travail prévues au marché, un nombre ou pourcentage d'heures d'insertion, qui devront être réalisées par des personnes en parcours d'insertion. Ces clauses ne portent pas nécessairement sur tous les lots d'un marché.

Chaque projet de marché doit ainsi être envoyé pour avis à la Maison de l'emploi TPM – Mme MASSE Isabelle (coordonnées disponibles au service de la Commande Publique).

Au total, 6 marchés ont été concernés par des clauses de développement durable (nettoyage du Complexe aquatique et marchés des travaux de voirie).

LA COHÉSION SOCIALE DANS LES ÉCOLES

■ Le Contrat Local de Santé

L'une des missions principales du Contrat Local de Santé (CLS) est de réduire les inégalités sociales de santé.

L'éducation bucco-dentaire

En 2020, le CLS d'Hyères a programmé une action en direction des enfants scolarisés aux écoles de l'Almanarre, des Borrels et de Saint Exupéry. Au total 165 élèves ont été sensibilisés au brossage de dents puis dépistés par un chirurgien dentiste de l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire.



© Sandrine Poulain

Les parcours du cœur scolaire

« Le parcours du cœur scolaire » est une action qui s'est déployée sur certaines écoles de la Commune, dans le cadre du Contrat Lo-

cal de Santé. Ce dispositif mené de concert entre l'Éducation Nationale, la Mairie et la Fédération Française de Cardiologie, s'est déroulé en 2020 sur l'école Saint Exupéry.

Tout au long de l'année, les élèves ont accueilli dans leur classe, des intervenants qui leur ont délivré des messages de prévention concernant :

- Les principes d'une alimentation équilibrée à travers les classes du goût,
- Les effets bénéfiques d'une pratique physique ou sportive régulière (programme d'EPS de l'école),
- Les dangers des écrans,
- Les gestes qui sauvent par le biais d'une initiation,
- Les maladies cardio-vasculaires avec la découverte du cœur humain.

Cette sensibilisation qui devait se clôturer par l'organisation d'une journée festive et sportive, reprenant tous les messages véhiculés durant l'année, n'a hélas pas eu lieu pour des raisons sanitaires.

Les classes du goût

Les classes du goût permettent aux enfants de découvrir notre patrimoine alimentaire et culinaire. Les enfants peuvent en effet apprendre à déguster, à goûter les aliments dès leur plus jeune âge. Outre le fait de diversifier leur nourriture, ce dispositif est un allié dans la lutte contre l'obésité. Il aide également à combattre le gaspillage alimentaire, notamment dans la restauration scolaire. C'est donc la totalité des élèves de l'école Saint-Exupéry qui a été formée ainsi que la grande section de maternelle du Jardin d'Orient.

■ Actions pour les élèves des quartiers prioritaires

Programme de réussite éducative (PRE)

Le programme de réussite éducative a accompagné 207 enfants et jeunes âgés de 2 à 16 ans. Le soutien apporté comporte différents volets :

- ◆ Le soutien scolaire : accompagnement collectif et individuel.
- ◆ Le soutien à la parentalité : groupe de parole pour les parents, médiation parents/enfants
- ◆ La santé : suivi psychologique, développement des apprentissages, orthophonie...
- ◆ L'accompagnement social et psychologique des familles
- ◆ L'accès à la culture et aux activités sportives.



Quartier du Val des Rougières - Bellevue

© Franck Gasparini

Réussite scolaire

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS) a proposé un accompagnement méthodologique et des ressources complémentaires tout en offrant un appui et des conseils aux familles. En 2020, il a été mis en place dans 7 écoles de la ville et s'est adressé à près de 237 enfants de cours élémentaires.

En complément, le Coup de Pouce Clé est un dispositif de réussite éducative destiné aux élèves de CP visant à renforcer le soutien d'apprentissage à la lecture et à l'écriture. Il est mis en place dans 4 écoles de la ville.

Le Centre de Loisirs Jeunes

Durant la saison estivale 2020, à l'Aiguade, en partenariat avec la Police Nationale, 143 jeunes issus des quartiers prioritaires âgés de 11 à 17 ans ont pu profiter de nombreuses activités chaque après-midi (kayak, paddle, voile, sorties en mer), moyennant une participation mensuelle de 15 €.



LE POINT D'ACCÈS AU DROIT (PAD)

En 2020, le point d'accès au droit a pris en charge près de 3040 personnes ayant eu besoin d'un accompagnement pour des consultations juridiques, des résolutions de conflits amiables, de l'aide aux démarches administratives et autres activités judiciaires.

DE NOUVEAUX ESPACES DÉDIÉS À LA VIE DES QUARTIERS

■ Aux Salins

Au titre de la cohésion sociale, la ville a fait l'acquisition d'un local de 70 m² à aménager en salle de quartier, de réunion, d'exposition, dans la copropriété Le RIVAGE, situé 2337 Bd Front de Mer aux Salins. Ce nouveau programme livré en 2020 comprend 135 logements en accession à la propriété et 68 logements sociaux.

■ À Beauvallon

Dans le même objectif, la Commune a signé une convention de mise à disposition d'une salle de 49 m² dans le quartier Beauvallon, à l'angle de l'avenue des Combattants d'Afrique du Nord et de l'avenue des Monocotylédones, devant servir de salle de réunion et d'activités. Cette convention a été signée avec la société SFHE, propriétaire du bâtiment Résidence Beauvallon.

■ À l'Aiguade

En février 2020, une salle associative a été créée dans les anciens locaux du bureau de poste de l'Aiguade. Cette salle de 80m² a fait l'objet d'importants travaux de requalification. Son aménagement permet d'accueillir des expositions temporaires, des réunions et des manifestations.

Située place des Aigrettes (quartier des Cascades), la salle est aisément accessible en rez de chaussée et ouvre sur un parking public. L'accessibilité aux personnes à mobilité réduite répond aux nouvelles normes.

La salle se dénomme Saint Louis en hommage au débarquement de ce dernier, alors 44e Roi de France de retour de la 7e croisade, sur la plage de l'Aiguade le 12 février 1254.

SOLIDARITÉ AVEC LES TERRITOIRES VOISINS

■ La collecte pour les sinistrés des Alpes-Maritimes

Dès le lendemain du passage de la tempête Alex, la ville d'Hyères s'est fortement mobilisée en faveur des nombreux sinistrés des Alpes Maritimes. Trois vallées (la Roya, la Tinée et la Vésubie) et 55 communes ont été impactées et déclarées en état de catastrophe naturelle.

Cette solidarité mise en place par la protection civile s'est organisée autour de nom-

breux partenaires : les personnes bénévoles, la police municipale d'Hyères, l'entreprise GHENO, la SNSM d'Hyères, les collèges et lycées d'Hyères, le collège de la Londe, les jeunes avocats du barreau de Toulon.



L'action a permis de collecter des denrées alimentaires, des produits d'hygiène, du matériel de nettoyage, de l'électroménager, des jouets et vêtements pour enfants. Près de 40 m³ de fret ont pu être acheminés vers la ville de Menton.

LES VACCINATIONS

Le service communal d'hygiène et de santé effectue gratuitement des séances de vaccination, le deuxième mercredis de chaque mois. Sur les 9 séances organisées en 2020, 43 personnes se sont faites vacciner ; 13 d'entre elles étaient des femmes.



48 % des administrés qui se sont présentés avaient plus de 55 ans.

LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

■ La mise en place d'un centre de dépistage

Dès début avril 2020, l'espace de la Vilette a été aménagé en Centre Covid-19. Pour cela, la structure a reçu le feu vert de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et a pu s'organiser sur les recommandations de la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) avec le concours matériel de la Ville d'Hyères.

Il s'agissait d'apporter notamment une contribution au désengorgement des urgences et au fonctionnement de l'activité de médecine libérale locale. Le centre COVID-19 d'Hyères comportant près de 7 espaces de consultation à la disposition du personnel médical et paramédical, fonctionne du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h.

À compter du 5 octobre 2020, compte tenu de l'évolution de la situation épidémique et à la demande de 3 laboratoires de biologie médicale Hyérois, l'Espace de la Vilette a été remis à disposition pour effectuer des dé-



pistages COVID-19. En décembre 2020, le centre enregistrait une moyenne quotidienne de 250 tests RT-PCR.

■ La distribution de masques gratuits à la population

Lundi 4 et mardi 5 mai 2020 a eu lieu la distribution de masques gratuits à l'ensemble de la population Hyéroise. Au total, 26 sites de distribution ont pu être mis en place rapidement. La délivrance a été assurée par les employés communaux, aidés de bénévoles notamment du Comité communal feux de forêt (CCFF) et de la Protection civile.

Le Centre communal d'action sociale a également assuré la distribution des masques auprès des personnes n'étant pas en capacité de se déplacer.

L'organisation de la distribution des masques, que la municipalité a mise en œuvre s'est accompagnée d'une importante campagne de communication sur les réseaux sociaux, par affichage et par message téléphonique auprès des personnes inscrites au système d'alerte et d'information de la Ville.

■ La prise en charge des personnes fragilisées

Durant cette période, la Commune a décidé de mettre à disposition le gymnase des Rougières aux personnes sans domicile fixe. La gestion de ce site a mobilisé l'association En Chemin pour l'accompagnement social et médical, l'association La Maraud'Hyères pour les fournitures des repas et la protection. Des espaces individuels ont été aménagés et des repas ont été fournis aux intéressés.

■ La continuité des missions du CCAS

Toute personne en situation d'isolement extrême et de détresse, notamment sur des besoins de première nécessité (alimentaire)

a pu contacter le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) par téléphone ou par courriel. Plus de 70 agents ont été présents sur le terrain au contact du public. Au regard de l'urgence sanitaire, des partenariats ont pu être tissés avec les Restos du Cœur et la Croix Rouge.

Le CCAS a maintenu ses missions à destination des bénéficiaires notamment par le biais des aides à domicile, de la livraison des repas, et du service social. La résidence autonomie, la halte répit et la résidence Saint Esprit ont également maintenu leur service auprès des résidents.

■ L'aide à l'orientation scolaire

Durant le confinement, les familles ayant été impactées par des problématiques liées à la scolarité à distance, ont pu contacter le CIO d'Hyères par téléphone ou par courriel. Suite au contact, un rendez-vous avec un Psychologue de l'Éducation Nationale en visio conférence pouvait être proposé si besoin. Les étudiants en réorientation, ont pu adresser leurs fiches de suivi de réorientation pour ParcourSup, par courriel en précisant leurs coordonnées.

De plus, un numéro d'urgence a été mis en place de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi.

■ Les exonérations

Au-delà des décisions gouvernementales relatives aux aides économiques accordées dans le cadre de l'épidémie de la COVID-19, la Commune a décidé d'apporter son soutien notamment aux acteurs économiques en proposant :

- ◆ L'exonération totale des taxes d'occupation du domaine public du 1er mars jusqu'à la fin de la période de confinement (étalages, terrasses, chevalets, portants...).
- ◆ L'exonération des loyers sur la même période pour les locataires de la commune.

Cette mesure vise notamment les professionnels du nautisme et ceux du Parcours des Arts.

◆ L'exonération des redevances d'amarrage des plaisanciers « passagers » en raison de l'impossibilité de libérer l'emplacement pendant la période de confinement.

◆ L'exonération de redevances de manutention et de grutage au profit du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS-83).

◆ L'Exonération de redevances sur les passagers en raison de la dégradation des activités économiques liées à l'épidémie COVID-19.

■ L'activité des services municipaux durant le confinement

À compter du 30 octobre 2020, certains services communaux ont dû être fermés au public comme la Médiathèque, le centre aquatique, les gymnases, le Park Hôtel, le Skate Park, les Aires de jeux, les lieux culturels, la salle de musique, le Forum et l'Espace 3000.

En revanche, les écoles, les crèches, la Police Municipale, les capitaineries, les centres périscolaires, les cimetières et les jardins publics sont restés ouverts au public. Les services de l'Hôtel de Ville, des mairies annexes, du CCAS et du service Habitat ont maintenu un service sur rendez-vous.

■ Le plan de reprise d'activité

Considérant les mesures de restriction prises afin de limiter la propagation du virus de la COVID-19 sur le territoire, notamment par l'arrêté ministériel du 14 mars 2020 modifié et au regard de la nécessité d'assurer la continuité des services publics essentiels à la vie de la Nation, il a été mis en place un plan de continuité d'activité (PCA) des services municipaux diffusé à l'ensemble du personnel.

Pour préparer le déconfinement, il a été établi un plan de reprise d'activité général (PRA) évolutif des services municipaux, afin de pouvoir s'adapter à la situation.

Le Plan de Reprise d'Activité (PRA) fait suite au Plan de Continuité d'Activité (PCA) et permet de prévoir une reprise progressive de l'activité des services. L'objectif est d'assurer aux usagers un service public le plus large possible en préservant leur santé et celle des agents.

Par conséquent, la priorité du Plan de Reprise de l'Activité (PRA) est triple :

◆ Définir une organisation de travail adaptée aux exigences du service à rendre et de la protection sanitaire (juridique, technique/logistique, organisationnelle et managériale),

◆ Définir les règles collectives et individuelles de sécurité sanitaire et de désinfection,

◆ Coordonner la mise en place des mesures par l'ensemble des acteurs.

■ L'accompagnement de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Un numéro régional unique non surtaxé était disponible. Une centaine de conseillers s'est mobilisée pour permettre aux artisans d'obtenir des réponses concrètes ou d'être orientés vers le bon interlocuteur.

Toutes les équipes de la Chambre de métiers étaient en ordre de marche pour garantir le bon fonctionnement de ce dispositif. Les travailleurs indépendants pouvaient être accompagnés dans leurs démarches en joignant la DIRECCTE ou en joignant directement l'Urssaf.

La Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCI) du Var s'est tenue également à disposition des entreprises en difficulté.

■ Un film gouvernemental tourné à Hyères pour sensibiliser aux gestes barrières

Un court-métrage gouvernemental consacré aux gestes barrières à adopter en vacances, intitulé « le village des bons réflexes », a été tourné fin juin 2020 sur la plage de La Capte. « Dans l'extrait de 34 secondes, on aperçoit sur le sable de la cité des palmiers un groupe de jeunes vacanciers appliquant la distanciation physique au moment de faire la bise. »

Commandé par le ministère des Solidarités et de la Santé dans le cadre de la lutte contre le Covid-19, ce film a été réalisé par Shaun Severi et a été diffusé sur les écrans.



■ Le centre de vaccination

Dès le 18 Janvier 2021, un centre de vaccination a pu accueillir les premières personnes au Forum du Casino. Ainsi, le public âgé de plus de 75 ans, les personnes à risque et les personnels de santé ayant plus de 50 ans peuvent se faire vacciner après inscription.

Doté de 6 lignes de vaccination, le centre d'Hyères vaccine environ 300 personnes par jour, 6 jours sur 7.



FINALITÉ 4

L'épanouissement de tous les êtres humains

CLASSEMENT VILLES ET VILLAGES OÙ IL FAIT BON VIVRE

Hyères se classe première commune varoise des « Villes et villages du littoral où il fait bon vivre ». Hyères se classe 15^e sur 1067 au palmarès national et 4^e sur 98 au palmarès méditerranéen créé par l'association :

www.villesetvillagesouilfaitbonvivre.com

Après avoir remporté en début d'année la 42^e place au classement national et la 1^{re} du classement départemental « des villes et villages français où il fait bon vivre », Hyères se démarque une nouvelle fois.



Ces classements s'appuient sur 182 critères principalement fournis par l'INSEE puis pondérés par un sondage OpinionWay selon 8 catégories (qualité de vie, sécurité, transports, commerces et services, santé, éducation, sports et loisirs, solidarité). Les résultats du classement effectué en janvier ont été approfondis pour obtenir ce classement spécial « littoral ».

LE LABEL TERRE DE JEUX 2024



PARIS 2024 a sélectionné la base nautique municipale comme centre de préparation aux Jeux Olympiques. Par ailleurs, à l'occasion du Congrès des maires de France, la ville d'Hyères (seule ville de la métropole

Toulon Provence Méditerranée avec La Seyne-sur-mer) a été labellisée « Terre de Jeux 2024 » par le Comité d'organisation des Jeux.

Avec ce label, la ville d'Hyères s'implique dans l'aventure des Jeux et s'engage à :

- Promouvoir la pratique sportive auprès des habitants,
- Promouvoir un sport durable et responsable,
- Promouvoir un sport accessible à tous,
- Développer le sport comme un axe transversal des politiques publiques : éducation, santé, inclusion, environnement, jeunesse, seniors, handicap,
- Contribuer à faire vivre à tous, les émotions du sport et des Jeux,
- Donner au plus grand nombre la chance de vivre l'aventure des Jeux,
- Contribuer à faire des Jeux de Paris 2024 un projet national impliquant les territoires.



Ce label confirme la volonté de la ville à devenir actrice des Jeux et de figurer dans le catalogue des centres proposés aux délégations olympiques et paralympiques internationales, notamment dans la discipline de la Voile. En décembre 2020, de nombreux champions ont déjà été accueillis sur la base nautique dans le cadre d'un stage national de planches à voile.

UN PATRIMOINE RICHE

■ Le musée des cultures et du paysage

Les travaux de réhabilitation et de transformation de ce bâtiment emblématique d'Hyères, situé avenue Joseph Clotis, ont commencé en 2019, avec la volonté de conserver le cachet du style Art Déco de son intérieur et de son mobilier.

Ce musée développera la perception de la nature et du paysage à Hyères. Il sera aussi bien question de la villégiature d'hiver et du tourisme d'été qui l'a suivi, du patrimoine et des savoir-faire qui en sont nés (fleurs, fruits), que de l'interaction de l'homme et de la nature dans des périodes fastes de l'histoire du littoral.

Les enjeux de ce musée

- ◆ Accrocher la collection conçue comme un voyage authentique dans l'histoire du paysage de la Ville d'Hyères,
- ◆ Redonner toute leur place aux collections Beaux-Arts restaurées,
- ◆ Créer une médiation innovante et accessible à tous : scolaires, associations, familles, groupes touristiques, etc,
- ◆ Proposer des dispositifs numériques interactifs,
- ◆ Créer un Pôle d'Excellence pour la consultation de nombreux ouvrages sur les thématiques suivantes : jardins, paysages et Côte d'Azur,
- ◆ Offrir un accueil convivial grâce à la création d'une boutique-librairie et d'un espace détente sur le jardin revisité.

■ Les journées européennes du patrimoine

Du site archéologique d'Olbia à la Villa Noailles, en passant par le château médiéval, les forts des Iles, l'architecture climatique et les sites naturels ; le patrimoine de la commune témoigne de 2400 ans d'histoire. En 2020, ces journées ont mobilisé 16 634 participants.

■ Les journées nationales de l'architecture

Les journées nationales de l'architecture ont pour objet de développer la connaissance auprès du grand public de toutes les dimensions de cette discipline. Près de 173 personnes ont pu y participer en 2020.

■ Les visites guidées

Historico Prestissimo

Visites mensuelles où le public est invité à découvrir un monument, une œuvre ou un lieu en compagnie d'un spécialiste des services patrimoniaux de la ville. Au total, 225 personnes y ont participé en 2020.

Patrimômes

Ateliers destinés aux jeunes de 6 et 12 ans organisés durant les vacances scolaires avec des thèmes variés en centre ville ou sur le site archéologique d'Olbia. 202 jeunes y ont participé en 2020.

Patrimini

Une nouveauté 2020 ! Visites de courte durée permettant aux jeunes enfants de découvrir le patrimoine de façon ludique et sensorielle. 113 jeunes enfants y ont participé en 2020.

Visites guidées Focus

Nouvelles visites guidées tout public permettant aux participants d'approfondir leurs connaissances sur des sujets emblématiques du patrimoine Hyérois (ex-voto de la collégiale Saint-Paul, le Château...). 132 personnes y ont participé.

Hyères en Bus

En 2020, la ville d'Hyères a mis en place un bus afin de pouvoir découvrir les sites remarquables du centre-ville gratuitement en 45 minutes pour la période du 4 juillet au 30 août (et les 3 premiers week-ends de septembre), du mardi au dimanche, départ de la place Clemenceau avec plusieurs départs entre 10h et 18h tout au long de la journée.



Les visiteurs ont eu la possibilité de découvrir :

- ◆ Les quartiers de la villégiature du XIX^e siècle,
- ◆ L'architecture de la Belle Époque,
- ◆ Les villas et anciens palaces,
- ◆ Le panorama depuis l'esplanade du château...

L'EXPOSITION DES EX-VOTOS DE LA COLLÉGIALE SAINT-PAUL

Suite à des travaux de rénovation, la collégiale Saint-Paul a ré-ouvert ses portes en février 2020 avec une nouvelle exposition des ex-votos. Sur un pan de cet édifice mêlant styles gothiques et romans, les visiteurs découvrent l'un des plus grands ensembles de Provence d'ex-votos, de tableaux votifs dont le plus ancien date de 1613. Au total, ce sont 432 œuvres qui sont exposées sur les hauteurs de la ville d'Hyères.

LE PARCOURS DES ARTS

3 nouveaux locaux du Parcours des Arts ont été inaugurés le 9 juillet 2020 dans le secteur Bourgneuf :

■ **Au 26, rue de Verdun, « l'annexe de la Villa Noailles, Hyères ».** Ce lieu, pensé par le



duo d'artistes Hyérois Superpoly est entièrement modulable. Il est composé d'une vitrine du Centre d'Art et d'un espace dédié à des expositions et à des ateliers pour enfants.

■ **Au 2, rue Bourgneuf, « Luciole »**, atelier de création d'objets de décoration.

■ **Au 25, rue de la République, « Cannage Rempaillage Varois »**, atelier de vannerie et de sparterie.

Du 11 au 13 septembre 2020 s'est déroulé le parcours des Arts en Fête avec des démonstrations, concerts, animations, ateliers d'arts en centre-ville. Cet événement proposé par la Ville d'Hyères était gratuit et accessible à tous.



DES AIDES POUR LES JEUNES

■ L'Espace Jeunesse

Situé au Forum du Casino, l'Espace Jeunesse est destiné aux jeunes Hyérois(es) âgé(e)s de 15 à 25 ans pour répondre aux questions concernant la prévention, les formations, les stages, les études, la citoyenneté et l'accompagnement de projet.

Plusieurs espaces sont à la disposition des jeunes :

- Espace documentation : brochures, documentations, guides et magazines,
- Espace multimédia : postes informatiques avec accès internet
- Espace convivialité : coin canapé avec écran diffusant les actions mensuelles
- Espace prévention : informations liées à la santé et orientation vers des associations...

L'Espace Jeunesse se déplace dans les collèges et les lycées de la Ville tout au long de l'année afin d'informer les jeunes de l'offre et des activités proposées.

Les missions

- Informe sur les différents dispositifs d'aide et d'accompagnement en se faisant le relais des partenaires (Région, Département, ...).
- Propose un accompagnement pour les jeunes éloignés de l'outil informatique.
- Promeut des dispositifs visant à renforcer le rôle des jeunes comme acteur de la vie citoyenne.
- Met en place un lieu d'écoute et de soutien confidentiel gratuit avec une psychologue. Organise des événements et des rencontres/débats.
- Développe un volet culturel en partenariat avec la Villa Noailles et le Service Culture.
- Propose des séjours ludiques et sportifs pour les 12-14 ans et les 15-17 ans.

■ Le PASS JUNIOR

Les Hyérois(es) âgé(e)s de 15 à 17 ans peuvent bénéficier du « Pass Junior » visant à effectuer des actions d'intérêt général dans une structure municipale ou associative, tout en constituant une bourse pour financer des formations : permis de conduire, BAFA, inscriptions universitaires, etc...

Pour en bénéficier, le candidat se présente à l'Espace Jeunesse et passe un entretien de motivation. Le quota requis pour obtenir une prise en charge financière à travers l'attribution des points convertis en euros est de minimum 30 heures de services accomplis, avec un maximum de 120 heures par an (1h d'action = 2 €).



UNE VISIBILITÉ POUR LES ASSOCIATIONS

■ Le Forum des Associations

Le forum des associations a eu lieu les 5 et 6 septembre 2020 sur 2 sites : à l'Espace 3000 et au Forum du Casino. L'Espace 3000 accueillait les associations sportives et de loisirs ainsi que les associations amicales. L'Espace 3000 était consacré aux associations culturelles, environnementales, agricoles, sociales, caritatives et patriotiques ainsi que les Comités d'Intérêts Locaux et les Comités des Fêtes. Cette manifestation était gratuite et ouverte au public de 10h à 18h.

■ Le Portail des Associations

Lancé en 2017, le site asso.hyeres.fr offre au très riche monde associatif hyérois de multiples services. Il a fait l'objet d'une évolution pour s'adapter aux besoins actuels des associations hyéroises. Outre un léger relookage, son ergonomie a été améliorée,

de nouvelles rubriques ont été créées et la partie réservée, jusqu'alors aux seules associations inscrites, a été réduite pour une plus grande ouverture à l'ensemble des utilisateurs. Ce portail propose un annuaire des associations hyéroises, un fil d'actualité, des petites annonces et un agenda.

UNE MEILLEURE ACCESSIBILITÉ

En 2020, le gymnase KERAUDREN a été mis en conformité. Il a été également aménagé un vestiaire PMR, une signalétique conforme a été installée ainsi que le remplacement de la porte d'accès à la salle par une porte tiercée.

La mise en conformité du stade du Pousset a été finalisée début 2020, avec des travaux effectués sur le bloc sanitaire, la création d'un emplacement de stationnement avec un cheminement adapté jusqu'aux tribunes. La mise en conformité de l'école Anatole France a débuté avec la création d'un bloc sanitaire à l'intérieur du bâtiment principal incluant un sanitaire conforme à la réglementation en matière d'accessibilité. Cette requalification se poursuivra en 2021 avec la création d'une rampe d'accès au réfectoire et la mise en conformité de l'ensemble des escaliers (signalétique).

La crèche NEMO, a également fait l'objet de travaux pour améliorer le niveau d'accessibilité avec la reprise de la rampe d'accès au bâtiment. Les travaux se poursuivront en 2021 avec la mise en conformité de la 2^e partie de rampe et celle de l'éclairage extérieur.

En 2020, 3 nouveaux emplacements de stationnement ont été matérialisés : un à l'avenue Riondet et deux au quartier de la Gare (avenue Godillot et rue Minvielle).

QUELQUES FORMATIONS SPECIFIQUES

Formation à la langue des signes

La commune a organisé une session de formation à destination des agents municipaux. Afin de pouvoir accueillir les personnes atteintes de surdit  ou de d ficience auditive, 11 agents de diff rents services (sant ; pr vention et risques, population, culture et patrimoine, commerce et artisanat, police municipale, habitat, citoyennet , jeunesse) ont  t  form s aux bases de la langue des signes fran aise.

Formation du personnel

Quatre demi-journ es de formation ont  t  d livr es aux assistants de pr vention. Au total, 28 personnes ont pu actualiser leurs connaissances.



FINALITÉ 5

Transition vers une économie circulaire



Projet Ecoquartier La Crestade Demi Lune

L'ÉCOQUARTIER DE LA CRESTADE DEMI-LUNE

En signant la Charte Écoquartier en septembre 2016, la Ville est entrée dans une démarche de labellisation pour créer le premier Écoquartier sur son territoire au sein de la ZAC de la Crestade Demi-Lune.

Un Écoquartier est une opération qui propose de construire une ville mixte, en association avec les différentes parties prenantes et les habitants, dans un cadre de vie de qualité, tout en limitant l'empreinte écologique.

L'un des engagements de la Charte Écoquartier est de « Formaliser et mettre en œuvre un processus participatif de pilotage et une gouvernance élargie créant les conditions d'une mobilisation citoyenne ».

À ce titre, la Ville a souhaité associer des représentants de la société civile à la définition de ce projet. Une démarche de concertation a donc été engagée en décembre 2017, réunissant les associations de représentants de quartiers et les associations environnementales.

Le dossier de réalisation de la ZAC Écoquartier ainsi que le cahier des charges de cession de terrain (intégrant en annexe les prescriptions Écoquartier imposées aux futurs constructeurs) ont été approuvés par délibération du Conseil Municipal en septembre 2019. Une présentation détaillée du dossier de réalisation a été présentée spécifiquement au groupe de travail, au mois d'octobre.

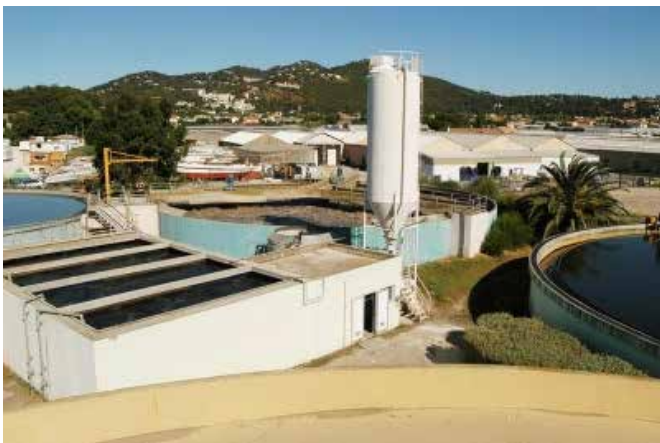
Suite aux réunions du groupe de travail Écoquartier qui se sont déroulées en 2019 et aux échanges avec les services de l'État concernés, la Ville a mis à jour sa candidature en septembre 2020.

Le projet de la Crestade a alors pu être présenté aux Experts Écoquartier lors d'une visite sur site, organisée le 18 novembre 2020, avant de passer en Commission Régionale le 11 décembre 2020.

Le Ministère de la Transition Écologique, via la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, a informé la Ville de l'avis favorable de la commission régionale. La Commission Nationale se tiendra le 15 janvier 2021 pour une remise du label prévue le 9 février 2021.

LE RECYCLAGE AGRONOMIQUE DE LA STATION D'ÉPURATION

En 2020, la station d'épuration de l'Almanarre a évacué 2 948,17 tonnes de boues brutes, soit 842,36 tonnes de matières sèches. 57,70% de ces boues ont servi d'épandage, 29,63% ont été incinérées et 12,67% ont été compostées. Selon l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, toutes les analyses de cycle de vie des filières boues montrent que l'épandage est la solution d'élimination et de valorisation la plus intéressante.



L'épandage agricole est une pratique recommandée par l'Agence de l'Eau, établissement public de l'État. Il constitue également la principale voie de valorisation des boues en Europe et présente de nombreux avantages d'ordres pratique, économique et écologique.

LE RECYCLAGE GRÂCE AU TRI DES DÉCHETS

En 2020, le service public a collecté 25 092 tonnes d'ordures ménagères, acheminées à l'Usine de Valorisation Énergétique du SIT-TOMAT pour y être incinérées conduisant à la production d'électricité et de chauffage.

La collecte sélective en porte à porte sur une partie du territoire et via les points d'apports volontaires a permis de détourner 2388 tonnes de déchets recyclables (papiers, cartons, emballages plastiques) de la poubelle d'ordures ménagères. Ces déchets auront ainsi une deuxième vie après leur passage dans un centre de tri puis des filières de recyclage spécifiques.

Au niveau de la déchèterie située Route des



Marais, ce sont 11 325 tonnes de déchets qui ont été déposés par les différents usagers (administrés, professionnels et services techniques). Ils sont également destinés à être recyclés à travers des filières appropriées pour être réemployés ou réutilisés dans d'autres usages (compostage, électronique, ameublement, textile...). Le ratio de production de déchets ménagers sur la commune est ainsi de 687 kg par habitant et par an.

LES ACHATS RESPONSABLES

Le service Achats de la collectivité a maintenu la gamme de produits verts :

- ◆ Des produits certifiés FSC, PEFC (issus de forêts gérées durablement),
- ◆ Des produits NF Environnement ou équivalent (plus respectueux de l'environnement),
- ◆ Des produits limitant le recours à des solvants organiques dangereux,
- ◆ Des produits fabriqués à partir de matières renouvelables ou recyclées,

- ◆ Des produits comportant des composants biodégradables,
- ◆ Des produits rechargeables avec recharges disponibles chez le fournisseur,
- ◆ Des produits d'entretien écologiques pour les différents services et les établissements scolaires.

Suite à l'évaluation du risque chimique réalisé en 2018 et consigné dans le document unique, un certain nombre de produits représentant un danger, soit pour les agents, soit pour l'environnement ont été supprimés.

■ Chaque année, un millier de sapins sont installés sur le territoire communal, dans le but de célébrer les festivités de Noël. Dans l'objectif de recycler ces arbres, le flocage de neige artificielle précédemment utilisé pour les orner a été supprimé. Toujours dans une vision d'économie circulaire, des décors de Noël ont été réalisés à partir d'objets recyclés : des tuyaux en PVC sont devenus des sucres d'orge, des pommes de pins ramassées en pinède ont été accrochées aux sapins...

■ Le remplacement des illuminations de Noël par du matériel écologique, notamment des motifs en bioprint, un biomatériau recyclable et biodégradable issu de la canne à sucre, permet au fabricant de supprimer plus de 80 % d'aluminium sur ses décors 2D.

■ Le service Événementiel a fait l'acquisition de consommables recyclés pour l'organisation des apéritifs communaux conformément aux obligations réglementaires de 2019.

■ La commune a fait l'acquisition d'un terrain aux Ourlèdes pour traiter, dans le cadre d'une économie circulaire locale, les sédiments de dragage du Port Saint-Pierre.

L'ÉCOLE DE L'ALMANARRE : OBJECTIF ZÉRO DÉCHET

Le service Santé, Prévention et Risques travaille en étroite collaboration avec l'école de l'Almanarre, sur l'objectif zéro déchet. Inscrit dans son projet d'école pour une durée initiale de 3 ans, cette action se prolonge dans le cadre du périscolaire. Une sensibilisation au gaspillage alimentaire, avec une pesée des déchets, a été initiée auprès des élèves et du personnel de la restauration collective. Les restes de repas sont récupérés et donnés comme nourriture aux animaux de ferme.



Un composteur a également été installé dans la cour. Parallèlement, un atelier recyclage du papier a été mis en place afin de valoriser le papier jeté en classe. Par la suite, les enfants ont pu réaliser des œuvres à travers une initiation à la peinture végétale. Au mois de décembre, ces mêmes enfants ont découvert le furoshiki, technique consistant à réutiliser des éléments pour en faire des papiers cadeaux.

LE PROJET ISOS

Réseau d'îles engagées pour le développement durable et la préservation du patrimoine

Le projet ISOS (Isole Sostenibili - Îles durables) vise à créer un réseau d'îles françaises et italiennes pilotes engagées dans la préservation de leurs patrimoines naturels et culturels.

Dans chacune des îles, il s'agit de mettre en place, avec les acteurs locaux, des actions pilotes pour améliorer la gestion des ressources naturelles et la valorisation des patrimoines insulaires. Les actions pilotes concernent la gestion des déchets, la gestion de l'eau, la valorisation et la préservation des paysages naturels et agricoles, les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

Le Parc national de Port-Cros travaille plus spécifiquement sur les trois îles :

- ◆ Île du Levant : aménagement et valorisation des jardins de l'île,
- ◆ Île de Porquerolles : audit énergétique et installation d'un dispositif test d'énergie renouvelable,
- ◆ Île de Port-Cros : valorisation des restanques, témoignage du passé agricole de l'île.

Les petites îles du bassin Méditerranéen sont des territoires singuliers qui disposent de patrimoines culturel et naturel uniques. Ce sont également des territoires fragiles, confrontés aux enjeux de la fréquentation touristique, soumis plus que tout autre aux changements globaux (aléas climatiques, dégradation des paysages et des habitats, pollution, etc.).





Le projet ISOS rassemble 9 partenaires : le Conseil départemental du Var (chef de file), le Conservatoire du littoral, la Commune de Cannes, la Province de la Spezia, le Parc national de l'Archipel toscan, l'Office de l'Environnement de Corse, l'AMP de Tavorlara, la Région Sardaigne et le Parc national de Port-Cros. Il est doté d'un budget global d'environ 1,5 million d'euros, financé à 85% par le Fonds européen de développement régional dans le cadre du programme Marittimo 2014-2020.



Les îles d'Hyères sont engagées dans le programme SMILO (Small Islands Organisation) pour obtenir le label « Îles Durables », reposant sur 5

thématiques cibles : Eau, Énergie, Déchets, Biodiversité, Paysage.

En 2020, la Ville et la Métropole ont notamment réalisé une campagne d'affichage pour sensibiliser aux économies d'eau sur l'île de Porquerolles, en lien avec les associations locales, ainsi que des panneaux de communication pour améliorer le tri sélectif.

De plus, l'opération Zéro plastique a été engagée avec les commerçants de l'île afin de tester des produits en cannes de Provence pour remplacer les objets à usage unique (pailles, couverts jetables...). Ce projet, cofinancé par la Région et coordonné par SMILO, permet également de valoriser la production locale de cannes de Provence.

En parallèle, la Ville a engagé une concertation avec la Métropole pour améliorer la gestion de la fréquentation sur Porquerolles, en agissant notamment sur 3 volets : la DSP de transport maritime, les compagnies maritimes et les bateaux privés.

Tableaux

des indicateurs de suivi
de l'action de la Commune d'Hyères
en termes de développement
durable

FINALITÉ 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Indicateurs clés	Unité	2016	2017	2018	2019	2020
Distance parcourue annuellement par les véhicules municipaux MTPM / Commune	km	2 786 896	2 076 894	2 771 494	1 566 392	2 689 425
Distance parcourue annuellement par les navettes	km	185 158	187 617	180 992	190 317	299 461
Nombre de véhicules électriques (2, 3 ou 4 roues)	nb	10	11	15	11	20
Part de véhicules « basses émissions »	%	2,26	3,9	4,9	8,4	13,7
Fréquentation des navettes	nb	332 428	323 798	331 399	339 727	163 150
Nombre de points lumineux	nb	9 817	9 817	9 902	9 987	10 007
Consommation électrique de l'éclairage public	MWh	4 698	4 521	4 268	4 270	4 180
Consommation électrique des bâtiments municipaux	MWh	10 344	12 299	7 694	N.C	8 383
Surface panneaux solaires	M²	62	62	62	62	62
Part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie des bâtiments municipaux	%	79,89	82,33	83,51	N.C	73,67

FINALITÉ 2 : PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

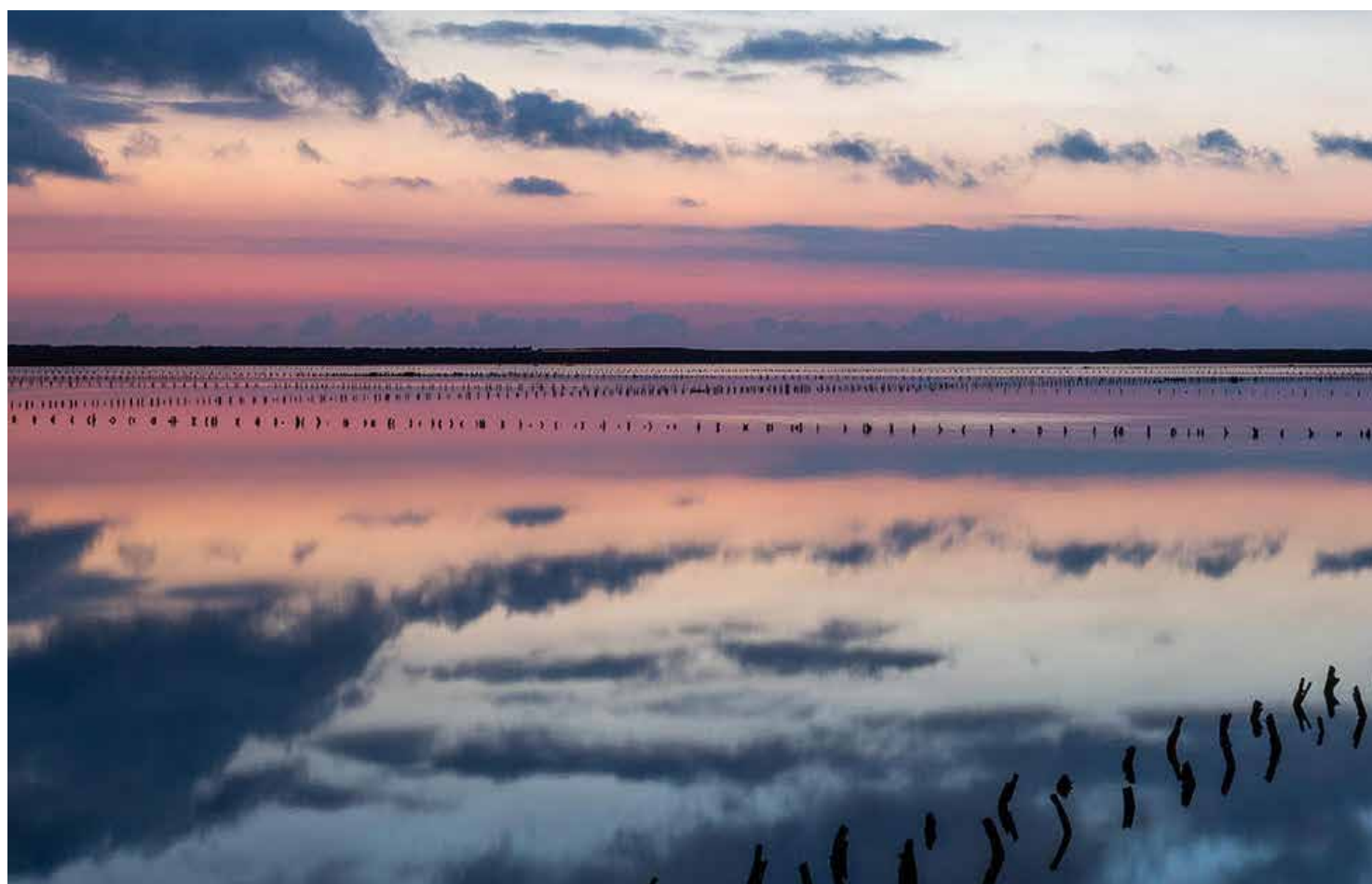
Indicateurs clés	Unité	2016	2017	2018	2019	2020
Consommation d'eau des bâtiments municipaux	m³	97 578	99 403	N.C	N.C	-
Autonomie en eau de la commune (continent + îles)	%	87,9	89,8	89,5	89,6	87,8
Rendement du réseau d'eau potable	%	82,3	85,08	89	89,06	80,85
Consommation de pesticides chimiques dans les espaces verts	kg	9,48	2,9	3,5	0,88	0
Consommation d'insecticide biocontrôle pour la production horticole de La Riperte	litres	-	-	-	-	0,9
Consommation de bio herbicides dans les espaces verts	litres	3,8	4	43,27	1,55	0
Consommation de désherbants chimiques dans les espaces verts	litres	23	1,5	0	0	0
Part de produits certifiés bio dans la restauration scolaire	%	20	20	20	20	20
Nombre de visites naturalistes organisée par l'Office du Tourisme	Nb	193	219	182	44	-

FINALITÉ 3 : COHÉSION SOCIALE ET SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET LES GÉNÉRATIONS

Indicateurs clés	Unité	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Emplois trouvés par l'Espace Emploi Municipal	Nb	304	138	158	81	98	75
Logements locatifs sociaux	Nb	3435	3659	3773	3736	3804	3963
	%	12,4	12,5	12,5	12,5	12,7	13,2
Jeunes accueillis en stage au sein des services municipaux	Nb	427	386	338	374	256	57
Services civiques mis en place	Nb	2	4	5	6	12	8
Contrats uniques d'insertion	Nb	2	1	2	1	0	0
Contrats d'avenir	Nb	30	35	36	0	0	0
Agents municipaux handicapés	%	10,42	9,95	11,31	12,24	11,43	10,12
Accidents du travail dans la collectivité	Nb	114	137	110	102	86	74
Personnes renseignées au PAD	Nb	4 605	4 881	4 933	5 034	5 512	3 040

FINALITÉ 4 : L'ÉPANOUISSEMENT DE TOUS LES ÊTRES HUMAINS

Indicateurs clés	Unité	2016	2017	2018	2019	2020
Agents ayant bénéficiés d'une formation	%	59	49	52	53	48
Nombre de lecteurs actifs de la médiathèque	Nb	8 420	9 581	8 603	10 711	6 778
Personnes adhérentes au Pass senior	Nb	625	593	544	527	424
Participants aux visites Historico Prestissimo	Nb	273	414	376	335	225



FINALITÉ 5 : TRANSITION VERS UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Indicateurs clés	Unité	2016	2017	2018	2019	2020
Consommation de papier par les services municipaux	NB de feuilles A4	3 067 500	2 522 000	2 569 000	2 548 000	2 003 000
Papiers mis sur le marché (soumis à l'éco-contribution Ecofolio)	Tonnes	28,2	26,8	N.C	21,9	19,49



© Reflet sur les salins, Sarah Chambon

RAPPORT

**SUR LA SITUATION
EN MATIÈRE DE**

DÉVELOPPEMENT DURABLE

2020

**DIRECTION DE LA PRÉVENTION,
DE LA SÉCURITÉ, ET DES ACTIVITÉS
RÉGLÉMENTÉES**

DIRECTEUR : FABRICE WERBER

**CHEF DE SERVICE SANTÉ,
PRÉVENTION ET RISQUES :
VALÉRIE LLABRES**

**ADJOINT AU CHEF DE SERVICE
CHARGÉ DE MISSION ENVIRONNEMENT :
FRANCK GASPARINI**



VILLE D'HYÈRES
LES PALMIERS